

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
N°2022/17

Séance du 19/09/2022

AMENAGEMENT NUMERIQUE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 19/09/2022, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'autoriser le Directeur de la Régie à signer la convention, jointe en annexe, de partage des "Installations" avec Orange, visant à déterminer les conditions juridiques, techniques et financières de mise à disposition à cette société des fourreaux de communication électronique.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé